

À publier immédiatement

## MODIFICATION DES HEURES D'OUVERTURE DE L'URGENCE MINEURE DU CENTRE HOSPITALIER DE LA MITIS

**Rimouski, le 7 janvier 2026** – Le CISSS du Bas-Saint-Laurent annonce la modification des heures d'ouverture de l'urgence mineure du Centre hospitalier de la Mitis à compter du 17 janvier. Ainsi, l'urgence fermera ses portes à 16 heures au lieu de 20 heures, et ce uniquement les samedis et dimanches. Ce changement d'horaire sera en vigueur pour une période indéterminée.

Un enjeu au niveau des effectifs médicaux explique cette modification des heures d'ouverture. Le CISSS du Bas-Saint-Laurent invite la population de la Mitis à recourir à l'urgence de l'Hôpital régional de Rimouski en dehors des heures d'ouverture, comme c'est déjà le cas, ou alors à faire appel à une ambulance si la situation l'exige.

### À propos du CISSS du Bas-Saint-Laurent

*Le Centre intégré de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent est un établissement de Santé Québec qui a pour mission de maintenir, améliorer et restaurer la santé et le bien-être de la population bas-laurentienne en rendant accessible un ensemble de services de santé et de services sociaux, intégrés et de qualité, contribuant ainsi au développement social et économique du Bas-Saint-Laurent. Les valeurs de l'établissement sont la collaboration, l'humanisation, l'engagement et la responsabilisation.*

– 30 –

Source : Gilles Turmel  
Conseiller aux relations médias  
CISSS du Bas-Saint-Laurent  
418 318-4751  
[www.cisss-bsl.gouv.qc.ca](http://www.cisss-bsl.gouv.qc.ca)